



Numéro de l'acte	2019-129-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019

QUESTION N°2019-129

FINANCES : Budget principal - Décision modificative n° 2 - Année 2019

RAPPORTEUR : Madame Laurence DELAVAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU les instructions budgétaires et comptables de la M14,
VU le Budget Primitif 2019 de la Ville adopté le 08 avril 2019,
VU la Décision Modificative n°1 du 08 juillet 2019,

La décision modificative de l'exercice 2019 a vocation à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif, en procédant notamment à des transferts de crédits entre chapitres, afin de pouvoir régulariser des opérations comptables. Ces corrections apportées aux inscriptions budgétaires portent sur le budget principal « Ville d'Arques ».

Les modifications principales concernent :

- 1 – Le conseil municipal ayant voté, le 08 avril dernier, un crédit de 20 000 € afin de provisionner les « risques et charges de fonctionnement courant », il convient de constituer un complément de provision de 17 200.00 € ;
- 2 – Le remboursement des frais occasionnés par la fréquentation des élèves arquois scolarisés sur les communes extérieures (Longuenesse, Blendecques et Clairmarais) ;
- 3 – Les frais sur emprunts contractés au cours de cette année ;
- 4 – Le paiement à la CAPSO de l'entretien des bouches d'égout pluviales ;
- 5 – L'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé (Plateforme ressource et ingénierie technique d'une stratégie globale d'intervention sur le patrimoine des Collectivités Locales).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- de procéder aux virements de crédits suivants sur le Budget principal :

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant	Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant
012	64111-020	Rémunération principale titulaires	- 17 200,00 €				
68	6815-020	Dotation pour risque fonctionnement courant	17 200,00 €				
011	60632 020	Fournitures de petit équipement	- 26 100,00 €				
011	61558 020	Entretien autres biens mobiliers	- 20 000,00 €				
011	62878 020	Remboursement frais autres organismes	43 100,00 €				
011	627 020	Services bancaires	3 000,00 €				
011	60633 822	Fournitures de voirie	- 4 700,00 €				
011	6558 811	Autres contributions obligatoires	4 700,00 €				
011	6188 020	Autres frais divers	- 5 300,00 €				
011	657351 020	Subventions fonctionnement GFP de rattachement	5 300,00 €				
TOTAUX			0 €				0 €

INVESTISSEMENT							
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant	Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant
TOTAUX			€				€

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 19 Décembre 2019



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019**

Affiché le 20 décembre 2019

L'An Deux Mille Dix-neuf le dix-neuf décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 12 décembre 2019, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - PEPE Roxanne — Céline PRUVOST – Danièle DEBAVELAERE - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **28 présents jusqu'à la question 2019-98-RHES puis 27 présents à partir de la question 2019-99-RHES**
- **1 absent non excusé (Monsieur RICOUART a quitté la séance avant le vote de la question 2019-99-RHES)**
- **0 absent excusé sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.